



VASSELAY EN BREF

JUILLET-AOUT 2020

INFO MEDIATHEQUE

Cette année la Médiathèque sera fermée du 28 juillet au 6 septembre inclus.

Elle sera également fermée le lundi 13 juillet

Si les conditions le permettent, ce que nous espérons vivement, nous reprendrons nos horaires d'ouverture aux rythmes habituels : lundi, mercredi, vendredi, et vous accueillerons avec grand plaisir.

Nous pourrions vous accueillir avec un protocole élargi à compter du 06 juillet, tous les lundis de 16 h à 19 h afin que petits et grands puissent revenir vers leurs lectures et nous serons très heureux de tous vous revoir

L'équipe a organisé un drive pendant toute la phase 2. Elle vous propose maintenant de venir à nouveau choisir vos livres en respectant le protocole mis en place, à savoir :

-Entrée par la rampe d'accès inclinée en respectant les marques au sol

-Port du masque (pour les +de 11 ans) et désinfection des mains au gel hydroalcoolique OBLIGATOIRES

- Secteur « adultes » : 2 adultes autorisés en respectant scrupuleusement la distanciation de 1 m.

- Secteur « jeunesse » 1 enfant accompagné d'un adulte.

Le bâtiment pourra donc accueillir 4 personnes conjointement. Les documents : les livres pourront être choisis par l'adhérent lui-même dans les rayonnages, après passage au distributeur de gel et muni de son masque. Toutefois il est demandé d'éviter de trop importantes manipulations des livres pour limiter les risques.

-Sortie elle se fera par les marches.

Nous sommes conscients que ces mesures sont contraignantes mais nous sommes attentifs à votre sécurité et confiants en votre respect des mesures préconisées et vous en remercions.

HORAIRES MAIRIE

La mairie sera fermée les mercredi 15 Juillet, 22 Juillet, 29 Juillet et 20 Août 2020

AGENCE POSTALE

Le bureau de poste sera fermé du 3 Août au 23 Août.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Nous comptons mettre en place un conseil des enfants sur notre commune, afin de structurer, mettre en place une charte et fixer un cadre. Il nous faut créer un groupe de travail constitué en premier lieu des élus du conseil actuel et de 5 parents de chacune des deux écoles, le but étant de lancer le conseil le plus tôt possible. L'idéal aurait été pour la rentrée scolaire, le délai risque d'être juste, nous ne fixons pas de date butoir pour le moment. Afin de commencer le travail, nous demandons à tous les parents (un par famille) intéressés par le projet de se faire connaître à l'adresse mail suivante : jamespetitjean18@gmail.com Merci à tous.

PIQUE NIQUE 14 JUILLET 2020

Venez vivre un moment convivial dans les règles de sécurité sanitaire et de distanciation en vigueur en ces moments de fin de pandémie Covid 19. Nous vous donnons rendez-vous à la Fontaine de Cierge dès 11 heures, avec son pique-nique et sa joie de vivre malgré ces moments difficiles. Le camion de crêpes et de galettes sera présent.

Même si les jeux ne seront pas à l'ordre du jour, les rapports humains les remplaceront sans problème et les histoires à raconter seront les bienvenues pour remplir cette journée



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

ANIMATION ORANGE

Afin d'être informé sur l'ouverture de plaques de fibres de notre commune, Orange propose une journée d'animation et d'informations le JEUDI 16 JUILLET sur la place de la Mairie de 10h00 à 16h00. Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement des vendeurs boutiques dépêchés spécialement pour cet événement.



UN MARCHÉ PLACE DE LA MAIRIE

Tous les mardis à partir de 16 heures se trouvent 3 Stands sur la place de la mairie.

Venez les découvrir et vous régaler.



Directeur de la publication : Michel AUDEBERT

Equipe de rédaction : Commission Communication de la Mairie

Impression : Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine GARCIA Imprimé

HORAIRES TRAVAUX D EXTÉRIEURS ET JARDINAGE

Par arrêté préfectoral 2011-1-1573, les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, bétonnière, etc...) en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et jours fériés.

Les infractions à cet arrêté sont relevées par les officiers et agent de police judiciaire ou par les agents commissionés



Pour vos articles à faire paraître dans le Vasselay en Bref, envoyez-les avant le 25 du mois en cours à l'adresse de contact : vasselayenbref@vasselay.fr

Informations à retrouver sur le site web, rubrique "contacts utiles"